

BP Préparateur en pharmacie

Site de la formation : LPO A.Kastler-Guitton

Emplois

Préparateur en pharmacie



Le préparateur en pharmacie

Ses missions

- La pharmacie touche différents domaines comme la diététique, l'hygiène, la phytothérapie, l'homéopathie, le conseil vétérinaire...
- La profession est en perpétuelle évolution. Le préparateur doit rester curieux et à l'écoute des progrès technologiques et de la recherche médicale et scientifique.

Ses qualités

- Avoir un sens aigu de la responsabilité
- Avoir un strict respect des règles professionnelles
- Être attentif, soigneux
- Le préparateur doit savoir écouter, rassurer, conseiller

Une formation sur deux ans

Formation en alternance :

- 15 heures de cours sur 2 jours en centre par semaine.
- 20 heures d'activité en officine par semaine.
- L'apprenti a un statut de salarié avec des congés payés et non plus des vacances scolaires.

Matières et Horaires

Enseignement technologique et professionnel	270h
- Pharmacie Galénique - Commentaires d'une ordonnance - TP de préparation et de conditionnement de médicaments - Reconnaissance de matières premières et de dispositifs médicaux.	
Enseignement Scientifique	420h
- Chimie, biochimie, microbiologie, immunologie, botanique - Anatomie, physiologie, pathologie, pharmacologie, homéopathie...	
Enseignement de la législation et la Gestion Professionnelle	70h
Communication professionnelle	16h
Expression française et ouverture sur le monde	40h
Modules comptoir	80h

Conditions d'accès

Être titulaire :

- d'un BEP Carrières Sanitaires et Sociales
- de tout bac permettant l'accès à la fac de pharmacie.

Avoir un Contrat d'Apprentissage avec une pharmacie d'Officine ou une Pharmacie hospitalière située en Vendée.

Être âgé de moins de 26 ans.



Démarches à effectuer

1. Remplir la fiche «Jeune», téléchargeable sur notre site Internet www.cfaen85.fr, dans l'encart «fiche de renseignements», après avoir sélectionné votre formation. Nous retourner la fiche.

2. Rechercher une pharmacie d'officine ou une pharmacie hospitalière située en Vendée.

3. Faire remplir la fiche «entreprise», téléchargeable sur notre site Internet, dans l'encart «fiche de renseignements». Nous retourner la fiche.

4. L'employeur se charge de demander le contrat d'apprentissage à sa Chambre Consulaire.

Attention : l'inscription au CFA est effective lorsque le contrat a été visé par le CFA.



www.cfaen85.fr

C.F.A de l'Education Nationale de Vendée
Lycée Polyvalent A. Kastler-Guitton
29, bd Guitton - 85020 La Roche-sur-Yon
Tel : 02 51 36 46 20 - e-mail : contact@cfaen85.fr

